



Le 31-08-2020,

À Vimines

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les tarifs en vigueur pour l'année 2020-2021.

Le règlement intérieur reste identique à celui de l'année 2019-2020 jusqu'au mois de décembre 2020. Le conseil d'administration du C.C.A.S. votera un nouveau règlement intérieur en fin d'année 2020. Ce dernier vous sera transmis dès que possible et entrera en vigueur en janvier 2021.

En complément, veuillez trouver ci-dessous les informations relatives aux fonctionnements des accueils de loisirs.

#### Organisation des accueils périscolaires 2020-2021

Temps d'accueils périscolaires	Lieu d'accueil des familles et des enfants
Accueil périscolaire du matin 7h20-8h20	Sonner à la porte de l'entrée principale de l'école maternelle
Accueil périscolaire du midi 11h35-12h35	Entrée principale de l'école élémentaire ou salle de motricité
Sieste 13h00-13h45	Sonner à la porte de l'entrée principale de l'école maternelle
Accueil périscolaire de l'après-midi 13h00-13h45	Sonner à la porte de l'entrée principale de l'école maternelle
Accueil périscolaire du soir 16h30-18h30	Sonner à la porte de l'entrée principale de l'école maternelle ou côté cour de l'école maternelle lors des temps de jeux extérieurs

Les personnes extérieures aux fonctionnements des accueils de loisirs n'étant pas autorisées à pénétrer dans les locaux, nous vous prions de bien vouloir respecter l'organisation énoncée ci-dessus.

#### Restaurant scolaire 11h35-13h45 2020-2021

En dehors des maternelles, les équipes pédagogiques veillent à ce que les enfants soient pris en charge par groupe de classe. Dans la mesure du possible les enfants des différentes classes ne seront pas mélangés durant les temps d'activités. Les repas chauds sont pris dans les locaux de l'association Alsace Lorraine.

## Accueil périscolaire du mercredi et centre de loisirs 2020-2021

Fermeture du centre de loisirs du vendredi 25 décembre au dimanche 03 janvier 2021.

Lieu d'accueil :

Le centre de loisirs sera ouvert dans le bâtiment de l'école maternelle de Vimines. Les enfants sont accompagnés et récupérés par les familles à la porte d'entrée principale de l'école maternelle. Les familles ne pouvant pas entrer dans les locaux, veuillez sonner à la porte pour signaler votre présence.

Temps d'accueil :

Accueil du matin : de 7h30 à 14h00 avec ou sans repas.

Accueil de l'après-midi : de 11h30 à 18h30 avec ou sans repas

Accueil à la journée : de 7h30 à 18h30 avec ou sans repas

Repas de 11h45 à 12h45 :

Les familles fournissent un repas froid conditionné dans un sac isotherme muni d'un pain de glace ainsi que les couverts, une serviette jetable et une gourde. L'ensemble du panier repas est marqué au nom et prénom de l'enfant.

Goûters :

Le goûter est fourni par les familles.

Sac d'activité :

En raison du contexte sanitaire, il est fortement recommandé aux familles de fournir à leur(s) enfant(s) le matériel nécessaire aux activités manuelles (crayons couleurs, feutres, crayon papier, taille-crayon, gomme, ciseaux, colle et scotch).

Toute l'équipe des accueils de loisirs veille au maintien d'un accueil de qualité au bénéfice des enfants et des familles dans ce contexte particulier et reste à votre disposition pour tout complément d'information au 04-79-70-98-38.

Bonne rentrée 2020-2021,

La Coordinatrice Petite-enfance / Enfance / Jeunesse

Katia STRAPPAZZON